

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 JUN 2016**

Délibération
n° 2016.06.171

**Parc d'activités
Euratlantique (tranche
2) - Commune de
Saint-Yrieix-sur-
Charente : résolution
de la cession de
terrain à la SCI du
SAUMUOIS**

LE VINGT TROIS JUN DEUX MILLE SEIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **17 juin 2016**

Secrétaire de séance : Bernard DEVAUTOUR

Membres présents :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Marie-Hélène PIERRE à Jean-François DAURE, Guy ETIENNE à Sylvie CARRERA, Xavier BONNEFONT à Vincent YOU, Jacky BONNET à Zahra SEMANE, Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Véronique DE MAILLARD à Danielle CHAUVET, François ELIE à Philippe VERGNAUD, Joël GUITTON à Patrick BOURGOIN, Elisabeth LASBUGUES à Jean-Philippe POUSSET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Annie MARC à Fabienne GODICHAUD, Olivier RIVIERE à Stéphane CHAPEAU

Excusé(s) :

Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Jacques PERSYN, Françoise COUTANT, Armand DEVANNEAUX

Absent(s) :

Marie-Hélène PIERRE, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Samuel CAZENAVE, Véronique DE MAILLARD, François ELIE, Joël GUITTON, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Annie MARC, Olivier RIVIERE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 JUIN 2016

**DELIBERATION
N° 2016.06.171**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /
POLITIQUES DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE
L'INNOVATION

Rapporteur : **Monsieur BONICHON**

PARC D'ACTIVITES EURATLANTIC (TRANCHE 2) - COMMUNE DE SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE : RESOLUTION DE LA CESSION DE TERRAIN A LA SCI DU SAUMUROIS

En 2007, la société MORY TEAM, spécialisée dans les activités de messagerie et de logistique, située dans la ZE des Gâtinelles à Nersac impactée par la ligne à grande vitesse, a souhaité déménager et a fait part de son intérêt pour la seconde tranche du parc d'activités Euratlantic.

Par délibération n°11 du 28 février 2008, le conseil communautaire a approuvé la cession de la parcelle cadastrée AB450 (lot 28), d'une surface de 22 507 m², à la société MORY TEAM ou à toute autre société intervenant pour son compte dans le cadre de ce projet.

Par délibérations n°43 du 31 mars 2011 et n°180 du 3 novembre 2011, l'agglomération a accepté de différer le paiement du prix de vente, à savoir 562 675 € HT.

Or, la société MORY TEAM a été liquidée en 2011 et 2012. Le projet immobilier n'a pas vu le jour. Cependant, la parcelle a été cédée à la SCI DU SAUMUROIS qui devait assurer le portage de l'investissement pour la société MORY TEAM. Des travaux de terrassement et de réseaux ont été engagés mais le montant de la vente n'a jamais été réglé.

En l'absence de projet à développer, la SCI DU SAUMUROIS souhaite restituer le terrain à GrandAngoulême conformément au cadre de l'acte d'achat initial.

Des travaux ayant transformé l'état du terrain, GrandAngoulême pourrait accepter de le reprendre sous réserve qu'il soit remis dans son état initial, dans un délai de 3 mois suivant la signature de l'acte, condition assortie de pénalités de retard d'un montant de 50 € par jour.

Vu l'avis favorable de la commission économie, emploi, culture et solidarité du 25 mai 2016,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 3 décembre 2015,

Je vous propose :

D'APPROUVER la résolution de la vente de la parcelle AB450 du parc d'activités Euratlantic avec la SCI DU SAUMUROIS,

DE FIXER comme condition suspensive la remise en état initial du terrain, assortie de pénalités de retard si le délai de 3 mois suivant la signature de l'acte n'est pas respecté,

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Monsieur Jacky BOUCHAUD, 5^{ème} vice-président en charge des politiques de l'économie, de l'emploi ou de l'innovation ou Monsieur André BONICHON 15^{ème} vice-président en charge de l'aménagement des zones d'activités économiques, à signer les actes à venir.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 28 juin 2016	<u>Affiché le :</u> 28 juin 2016